

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 66 (1927)
Heft: 21

Artikel: La Fête des vignerons à Vevey
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-221060>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



La Fête des Vignerons
de 1889

LA FÊTE DES VIGNERONS A VEVEY

Dans le courant de mars 1926, une bonne nouvelle a fait le tour de la presse quotidienne, tant suisse qu'étrangère. A l'unanimité, annonçaient les journaux, l'Assemblée générale de la Confrérie des Vignerons de Vevey a décidé la célébration de la Fête des Vignerons en août 1927. L'importance attribuée à cette décision a peut-être étonné les jeunes générations, celles qui « n'ont pas vu ». C'est que pour comprendre ce que signifie l'annonce d'une Fête des Vignerons il faut avoir été mêlé à cette solennité qui transmet d'une génération à l'autre, d'une manière aussi originale qu'artistique, des scènes symboliques d'un admirable caractère.

Aussi la raison d'être de ces quelques lignes ne poursuit d'autre but que d'esquisser approximativement, pour les non initiés, les origines de la Confrérie des Vignerons et l'ampleur qu'a prise, à travers les âges, la célébration d'une fête unique au monde et qui n'a lieu que tous les quinze à vingt ans. Nous disons à dessin approximativement. Car il est impossible en quelques lignes de traiter un sujet si vaste, d'autant plus que les grandioses spectacles offerts par la Fête des Vignerons, s'ils se laissent admirer, ne se laissent pas facilement décrire.

A en croire la tradition, les origines de la Confrérie remonteraient au XII^e siècle. Toutefois ce n'est qu'à partir du XVI^e siècle que des documents précis établissent l'existence de cette corporation connue alors sous le nom d'Abbaye de l'Agriculture de Vevey, dite de Saint-Urbain. Quelques décennies plus tard, elle acquiert la dénomination de Louable confrérie. Au XVII^e siècle, elle est peu nombreuse et ne compte qu'une trentaine de membres.

En ces temps anciens, la Confrérie organisait une modeste fête, la « Parade », qui avait lieu d'abord annuellement, puis une fois par trois ans et ensuite, une fois par six ans, étant entendu qu'elle serait renvoyée si elle tombait sur « une année de calamité ». Cette Parade célébrait par des chants et quelques symboles les travaux agricoles. Peu à peu, la fête gagna en importance et des porteurs d'attributs, figurant les quatre saisons de l'année, furent admis au cortège. C'est que la Parade de la Confrérie de Saint-Urbain avait un sens, exprimait quelque chose, correspondait aux sentiments intimes du pays. Elle devait se développer au cours des âges, jusqu'à devenir l'émouvant spectacle qu'elle est aujourd'hui : fête du travail et des saisons, fêtes de la patrie vaudoise dans ce qu'elle a de plus touchant.

Il ne nous est pas possible, dans ce court article, de donner un succinct aperçu des dernières Fêtes des Vignerons. Quelques chiffres cependant montrent l'importance prise par celles-ci au cours du siècle dernier. En 1819, les estrades — qui sont tou-

jours construites sur la place du Marché de Vevey — peuvent contenir 2.000 personnes. En 1833, elles en peuvent recevoir le double. En 1851, il y a place pour 7.000 spectateurs. Dépenses, Fr. 64.850.—. Dès 1865, il faut compter avec de tout gros chiffres. C'est ainsi que, cette année-là, la fête est célébrée pendant trois jours et que les estrades peuvent recevoir 11.000 spectateurs. Coût 140.000 francs. — En 1889, on augmente encore le nombre des places. Au cours de cinq représentations, plus de 60.000 personnes se succèdent sur les estrades. Dépenses 300.000 francs. En 1905, ce fut un triomphe. La fête, qui comprit six représentations, coûta 450.000 francs. Elle groupa 1.800 figurants.

Que sera la Fête de 1927 ? Il est malaisé de répondre à cette question. On peut dire toutefois qu'elle dépassera, par sa magnificence et sa splendeur, les fêtes de 1889 et 1905. Tout est mis en œuvre pour cela et la population de Vevey et environs, au sein de laquelle sont recrues les figurants, entendent bien qu'il en soit ainsi. Voici quelques détails sur la prochaine Fête : Le budget des dépenses est d'environ 1 million. La composition de la musique a été confiée au maître Gustave Doret, l'auteur de la partition jouée en 1905 ; le livret est du poète Pierre Girard et la direction de la partie décorative sera assumée par le peintre Bieler. Les grandes lignes du programme de la Fête de 1927 sont déjà arrêtées. Celui-ci, indépendamment des parties musicale, littéraire et artistique entièrement renouvelées, sera sensiblement le même qu'en 1905, c'est-à-dire qu'il s'adaptera entièrement à la tradition établie et aura pour objet principal la glorification des saisons et du travail de la terre. Il est prévu six représentations espacées sur une dizaine de jours. Comme de coutume, celles-ci auront lieu le matin et quelques-unes d'entre elles seront suivies du cortège en ville de tous les figurants accompagnés de leurs attributs. Il s'agit là aussi d'un spectacle magnifique. Pour les jours de relâche et les soirées, toutes sortes de divertissements seront organisés : Fête vénitienne et de nuit, illuminations, concerts, etc.

C'est sur la Grande Place où, en mai 1800, le général Bonaparte inspecta les troupes d'Italie, que se célébra — en 1791, 1797, 1819, 1833, 1851, 1865, 1889 et 1905 — et se célébrera encore la Fête des Vignerons.

Vevey regarde comme un privilège de pouvoir célébrer la Fête des Vignerons, dont l'histoire est intimement liée à celle de la vie locale. Cela explique l'attitude enthousiaste des Veveysans et l'irrésistible puissance d'un effort collectif qui permet à une agglomération de 20.000 habitants de préparer, pour une fête qui dure une dizaine de jours, des représentations artistiques et originales entraînant l'emploi de 1.800 figurants.

LE HANNETON

H'EST l'année des hannetons. Une calamité contre laquelle il est difficile de se défendre. En avons-nous vu, tous ces jours, même en ville. Ils n'ont pas encore disparu ; leurs cadavres sont nombreux sur les trottoirs de nos avenues. Pendant qu'ils sont encore là, nous profitons de reproduire ces quelques lignes empruntées à l'*Ami de Morges*.

* * *

Il me semble qu'on n'est pas très juste à l'égard du hanneton, et que les reproches qu'on lui fait ne sont pas très solidement fondés.

On lui en veut, alors qu'il n'est que ver blanc — et ce n'est déjà pas très drôle de passer trois ans à six pieds sous terre — parce qu'il se met sous la dent quelques racines ! Eh bien quoi ? Il ne peut évidemment pas se nourrir de rizotto ou de tomates farcies ! Nous mangeons bien, nous, des carottes et des salsifis ! Ce sont là, sauf erreur des racines ! Donc, nous sommes injustes envers le hanneton, nous avons deux poids et deux mesures !

On hait le hanneton sous prétexte que ce coléoptère ronge les jeunes feuilles ! Le trouverait-on plus sympathique s'il faisait ses choux gras de l'eau du lac ou de la poussière des routes ? Nous-mêmes, enfin, quand nous dégustons une savoureuse salade, que faisons-nous, sinon ronger d'innocentes laitues ? Seulement voilà, nous avons peur qu'il n'en reste pas assez pour nous !

Non, toutes ces raisons ne tiennent pas debout, et n'ayant pas de bonnes raisons de détester le hanneton, nous en cherchons de mauvaises, et nous disons que le hanneton est maladroit, qu'il vient donner dans tous les panneaux, et qu'il est lourd. Il vole lourdement, il marche lourdement, et nous nous moquons de lui. Eh bien, s'est de notre part une lâcheté ! La lourdeur du hanneton est une infirmité naturelle. Il est bas et vil de se moquer d'un infirme. N'y a-t-il donc pas d'humains qui soient grands, gros, gras, forts et bêtes ?

Toujours est-il que les hommes font aux hannetons la guerre. Mais la font-ils au moins loyalement, à armes égales ? Pas le moins du monde. Au lieu que nous restions libres d'adopter vis-à-vis des hannetons, l'attitude qui vous plaira, on nous excite, on nous énerve par des « prescrip-